



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat déplore la suppression des postes de travail de la filiale de distribution de La Poste DMC

DMC (Direct Mail Company) a annoncé ce jour son intention de supprimer son organisation de distribution (flyers, prospectus et journaux gratuits) pour des raisons économiques. La mesure touche 3885 personnes au total, dont 184 sur le site vaudois de l'entreprise à Bussigny. Le Conseil d'Etat demande à cette filiale de La Poste une prolongation du délai des mesures mises en consultation par DMC et la préparation d'un plan social négocié avec les partenaires sociaux.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance en fin de matinée des intentions de DMC, filiale de La Poste, de supprimer son organisation de distribution en Suisse. Le Gouvernement vaudois déplore l'annonce de la suppression des postes qui toucheraient 184 personnes sur le site de Bussigny. Il souhaite rencontrer dans les meilleurs délais la direction de La Poste pour évoquer l'avenir de la branche, sachant les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Par ailleurs, compte tenu du nombre très conséquent de personnes concernées par la procédure de licenciement ouverte par DMC (379 en Suisse romande VD-GE-FR), le Conseil d'Etat estime que le délai de consultation prévu est trop court. Il sollicite une prolongation de ce délai au minimum jusqu'à la fin du mois de novembre 2023. Dans ce même contexte, il considère qu'un plan social doit être négocié sans attendre entre les partenaires sociaux. Ce plan social devrait porter sur un panel de mesures en faveur des personnes licenciées, comme des aides spécifiques à la réinsertion professionnelle. Enfin, le Gouvernement attend de La Poste qu'elle explore toutes les pistes possibles permettant d'intégrer, en tous cas, une partie des personnes concernées à son réseau de distribution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 octobre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat